

# [ORANGE] STRESS ET FATIGUE - PARTIE 2 : QUE FAIT LA DIRECTION ?

L'enquête « stress et conditions de travail » (réalisée fin 2027) montre que le stress et la fatigue continuent à gagner du terrain dans le Groupe en France. Les notes obtenues, 6,3/10 pour la fatigue et 6,1/10 pour le stress font conclure aux experts que les niveaux de stress et de fatigue sont « FORTS ».

## JEUNES, ENCADRANTS, COMMERCIAUX, SÉNIORS

L'enquête 2021 sur les conditions de travail et le stress lève le voile sur les populations fragilisées. Les plus fortes dégradations du niveau de stress et de fatigue concernent les jeunes jusqu'à 25 ans, les séniors de 45 à 50 ans, les encadrants de 11 à 100 salariés et les commerciaux. Les salariés qui travaillent en relation clientèle dans les boutiques (AD), sur le marché entreprise (AE, AGPRO-PME, OBS-SCE) et dans les services clients grand public (USC) sont les plus touchés. Mais la situation se dégrade un peu partout ces trois dernières années (UI, DTSI, WIN, FS&FIN, DR hors métropole, DO moyens propres). Les réorganisations sont l'un des principaux facteurs pointés du doigt par les experts qui ont réalisé l'enquête.

## LES RÉORGANISATIONS

Entre 2019 et 2021, 42% des salariés ont connu une réorganisation et 12% en ont connu deux ou plus... Les experts concluent qu'à Orange, « Chaque réorganisation se traduit par une augmentation significative du stress, de la fatigue » et par une probabilité accrue de « détresse psychologique dans les équipes concernées ». Ces réorganisations s'accroissent et inquiètent, d'autant que certaines consistent à filialiser les activités : transfert de la distribution physique vers la GDT, des activités entreprises vers OBS SA, des activités de construction et de gestion de réseau vers TOTEM.

Pour la Direction, il n'y a rien à faire ! Le changement est inévitablement stressant, anxiogène et épuisant pour les salariés. Pour la CFDT, il importe d'impliquer en amont les salariés avant même de finaliser le projet de réorganisation. Lutter contre la souffrance au travail, c'est permettre aux salariés de confronter leurs expériences et de formuler des propositions pour une réorganisation efficace économiquement et respectueuse de leurs conditions de travail.

Les salariés ont besoin de sens, de reconnaissance et de ressources pour être en mesure de travailler sans stress et sans fatigue.

Partie 2 : que fait la direction ?

Documents

[Partie 2 : que fait la direction ?](#)